COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Kerien, le 5 novembre 2026

Projet éolien de Kerien (22) : Mexens et VALOREM présentent une nouvelle configuration à 5 éoliennes

Après plusieurs années d'études, le projet éolien de Kerien évolue. Initialement composé de 8 éoliennes, il a été entièrement repensé pour tenir compte des contraintes du territoire et prévoit désormais 5 éoliennes. Mexens et VALOREM présentent cette nouvelle configuration aux habitants lors d'un forum d'information ouvert à tous, ce jeudi 5 novembre de 17h30 à 20h30 à la Maison des Associations de Kerien, avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale prévu en décembre 2026.

Un projet repensé pour s'adapter au territoire

Une première version du projet, comprenant 8 éoliennes, avait fait l'objet d'une demande d'autorisation environnementale en 2023. À la suite d'un avis défavorable de la DGAC lié à une contrainte aéronautique, Mexens et VALOREM ont revu l'implantation, les accès et mené de nouvelles études. Les 5 éoliennes de la nouvelle configuration sont toutes situées en dehors de la zone concernée par cette contrainte.

Répartie sur deux secteurs de la commune, l'implantation a été conçue pour s'intégrer au paysage bocager. Selon l'étude paysagère, le bocage et le relief du massif de l'Arrée limitent les vues depuis les lieux de vie et les axes de déplacement. Les impacts visuels restent ainsi localisés, sans perception simultanée et continue des cinq éoliennes. Ces analyses et les photomontages seront présentés lors du forum.

Le projet en chiffres

- 5 éoliennes sur la commune de Kerien, réparties sur deux secteurs : 3 à l'ouest, vers Saint-Norgant, et 2 à l'est, vers Keropars ;
- 150 m de hauteur maximale en bout de pale ;
- 18 à 21 MW de puissance installée totale ;
- Retombées fiscales : environ 250 000 € par an pour la commune, Guingamp-Paimpol Agglomération et le Département des Côtes-d'Armor.
- **La production annuelle est de 42 Gwh/an soit la consommation électrique annuelle de 21 000 habitants.**

Des études qui guident les choix

Des études paysagères, acoustiques et environnementales ont guidé la conception du projet. L'étude paysagère analyse notamment sa perception depuis les hameaux et bourgs voisins, ainsi que ses effets cumulés avec les parcs existants. Sur le plan acoustique, un fonctionnement adapté des éoliennes la nuit permettra de respecter les seuils réglementaires, avec un contrôle dans les 12 mois suivant la mise en service.

Un dialogue engagé avec les habitants

Depuis 2022, le projet fait l'objet d'une démarche de concertation associant lettres d'information, porte-à-porte, atelier de concertation et site internet dédié. En octobre 2026, une nouvelle lettre a été distribuée

à Kerien et dans les communes voisines, tandis que l'équipe projet est allée à la rencontre des riverains. Une rencontre avec les habitants les plus proches est également organisée avant le forum ouvert à tous.

Plusieurs propositions issues de ces échanges sont à l'étude :

- une aide aux factures d'électricité pour les riverains, selon des modalités qui seront précisées si le parc éolien est autorisé ;
- la plantation et la restauration de haies bocagères, ainsi qu'une bourse aux arbres ;
- un financement participatif ouvert aux habitants de Kerien et des communes voisines.

Prochaines étapes

La demande d'autorisation environnementale sera déposée en décembre 2026, puis instruite par les services de l'État et soumise à une consultation du public en 2027 ou 2028. Sous réserve des autorisations, la construction et la mise en service pourraient intervenir entre 2029 et 2032.

Basile Dervaux, chef de projet éolien, Mexens, déclare :

« Cette configuration à 5 éoliennes est le fruit d'un important travail d'adaptation au territoire, notamment pour préserver le paysage bocager qui fait l'identité de Kerien. Nous souhaitons la présenter aux habitants, études et photomontages à l'appui, avant le dépôt du projet, et poursuivre le dialogue avec eux. »

Elodie Vallerey, cheffe de projet, VALOREM, ajoute : « *Ce projet s'inscrit dans une relation de long terme avec le territoire. Cette configuration vise à concilier production d'énergie renouvelable, respect des paysages et bénéfices concrets pour les collectivités et les habitants. Nous continuerons à échanger avec eux tout au long de son développement. »*

Plus d'informations : https://mexens.com/projets/kerien/

Contact projet : eolien.concertation@mexens.com

À propos de Mexens

Créé en 2008, Mexens est un groupe français multi-énergies indépendant qui développe, finance, construit et exploite des infrastructures de production d'énergies renouvelables : solaire photovoltaïque, solutions de stockage, éolien terrestre et biogaz.

Présent en France et sur plusieurs marchés internationaux, le Groupe s'appuie sur un parc de 1 GW d'actifs en exploitation, un chiffre d'affaires de 333 M€ en 2025 et l'engagement de 330 collaborateurs, au service d'une trajectoire de croissance à horizon 2030 visant plus de 4 GW.

Plus que de l'énergie, Mexens se positionne comme un acteur engagé de la transformation des territoires, en mobilisant les énergies renouvelables et les énergies humaines pour accompagner durablement les usages et le développement local.

Plus d'information sur : https://mexens.com/

À propos de VALOREM

Opérateur français et indépendant en énergies vertes, le groupe VALOREM maîtrise tout le processus de valorisation des énergies renouvelables, du développement à l'exploitation-maintenance en passant par des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de construction ou d'audit. Pionnier de l'éolien en France et fort de près de 550 collaborateurs, VALOREM est aussi présent en Finlande, en Grèce, en Pologne et en Suède. Depuis sa création en 1994, le groupe a financé l'installation de plus de 1018 MW d'électricité renouvelable et dispose d'un portefeuille de plus de 8,5 GW de projets en développement. Société à mission, VALOREM a pour raison d'être « Valoriser ensemble les énergies des territoires, pour ouvrir la voie à un avenir durable et solidaire ».

Plus d'information sur : www.valorem-energie.com